



N° 308

DÉCEMBRE 2021

AUTORITÉS COMMUNALES

GRANDS PROJETS

VIE QUOTIDIENNE

CULTURE

LOISIRS

PORTRAITS

REPORTAGES

AGENDA

DELÉMONT

INFORMATIONS OFFICIELLES



Joyeuses Fêtes de fin d'année

Chaque soir Delémont s'illumine. N'hésitez pas à sortir admirer les éclairages de Noël installés à travers la Ville.

Et pour rentrer, vous pouvez profiter de l'offre élargie du nouvel horaire des bus MOBIJU en Ville de Delémont et de la nouvelle ligne 3 des Transports Urbains Delémontains, la navette qui relie le quartier de la Gare à la Vieille Ville en passant par le Ticle toutes les 15 minutes.

Nouvel élan pour les transports publics

L'horaire 2022 des transports publics est entré en vigueur le 12 décembre. L'offre a été fortement développée dans le canton du Jura, particulièrement sur les lignes de l'agglomération de Delémont et dans la capitale jurassienne.

Les dessertes de la zone d'activités de la Communance et du quartier du Cras-des-Fourches sont fortement améliorées. Le nouveau réseau de bus jurassien arbore sa nouvelle identité sous la marque MOBIJU. Tout est réuni pour favoriser encore plus l'utilisation des transports publics.

MOBIJU : un nouveau réseau simplifié et enrichi

Le changement d'horaire du 12 décembre 2021 a été marqué par la mise en service du nouveau réseau de bus jurassien, MOBIJU, issu de la mise au concours. L'offre a augmenté de plus de 10%, apportant davantage de souplesse dans les possibilités de déplacements en transports publics. Des améliorations ont été apportées dans l'ensemble du territoire cantonal. Cette nouvelle étape de développement s'inscrit dans la volonté des autorités d'augmenter la part modale des transports publics et de contribuer ainsi à réduire les surcharges routières et à lutter contre le réchauffement climatique.

Dans l'agglomération de Delémont, des lignes ont été fusionnées et, pour la plupart, elles transitent désormais par la gare routière, mais n'y ont plus leur terminus. Tel est notamment le cas de la ligne 2, qui relie le quartier du Cras-des-Fourches à Courtételle en passant par la gare et la Communance. Ainsi de nombreux quartiers de Delémont et localités de l'agglomération sont maintenant directement reliés entre eux. Les tracés ont été revus dans le but d'avoir des parcours plus directs et identiques dans les deux sens.

Davantage de courses sur les lignes urbaines en ville de Delémont

Sur les lignes « internes » à la ville de Delémont, dites urbaines, des améliorations ont été apportées aux lignes 1 et 2 et l'offre a été étoffée par la mise en service d'une nouvelle ligne, la numéro 3 dite navette « Gare-Vieille Ville ».

LIGNE 1 Gare – Hôpital

Les heures d'exploitation sont élargies : en semaine, les bus circulent toutes les 20 minutes de 5h20 à 22h00. Le samedi, le service débute à 7h20 et se termine à 22h30, à raison de deux courses par heure. Depuis la gare, le bus emprunte un nouveau parcours, via la rue de la Molière, où un nouvel arrêt a été aménagé à proximité du centre commercial Migros. La ligne ne passe plus dans le quartier des Sources mais emprunte, au retour de l'hôpital, la rue Meret-Oppenheim à chaque passage. Parallèlement, le périmètre de desserte du PubliCar est élargi et les personnes domiciliées dans le quartier des Sources pourront bénéficier du service de bus sur appel (cf. ci-dessous).

LIGNE 2 Cras-des-Fourches – Delémont, Gare – Communance – Courtételle

Dans sa nouvelle configuration, la ligne 2 devient la ligne forte de Delémont. Elle relie le quartier du Cras-des-Fourches à Courtételle en passant par la gare de Delémont et la Communance. En ville de Delémont, le bus adopte un parcours plus direct, via la route de Bâle, le Ticle – desservant le nouveau centre commercial (Coop) dans le complexe du Théâtre du Jura – et l'avenue de la Gare.

En semaine, la fréquence de passage des bus sur la branche « Cras-des-Fourches – Gare – Communance » est de l'ordre de toutes les 10 minutes aux heures de pointe, alors qu'elle est de deux bus par heure le reste de la journée, et ce de 5h20 à 22h. Le samedi, les bus circulent de 7h à 22h à raison d'une course par heure sur le tronçon « Cras-des-Fourches – Gare ».

La branche « Gare – Communance » ne bénéficie d'aucun service le samedi.

L'axe « Communance – Courtemelon – Courtételle » est desservi toutes les 30 minutes du lundi au vendredi, de 5h à 22h. Tous les bus sont en correspondance « quai à quai » avec des trains en gare de Courtételle. Ainsi, les pendulaires travaillant dans la zone d'activités de la Communance et arrivant depuis l'ouest du canton – Haute-Sorne, Clos du Doubs, Ajoie, Franches-Montagnes – ou de France combineront avantageusement train et bus via la gare de Courtételle. Pour ces voyageurs, le temps de déplacement est réduit de quelque 15 minutes par trajet !

PUBLICAR : un service porte-à-porte dans les quartiers non desservis par les lignes

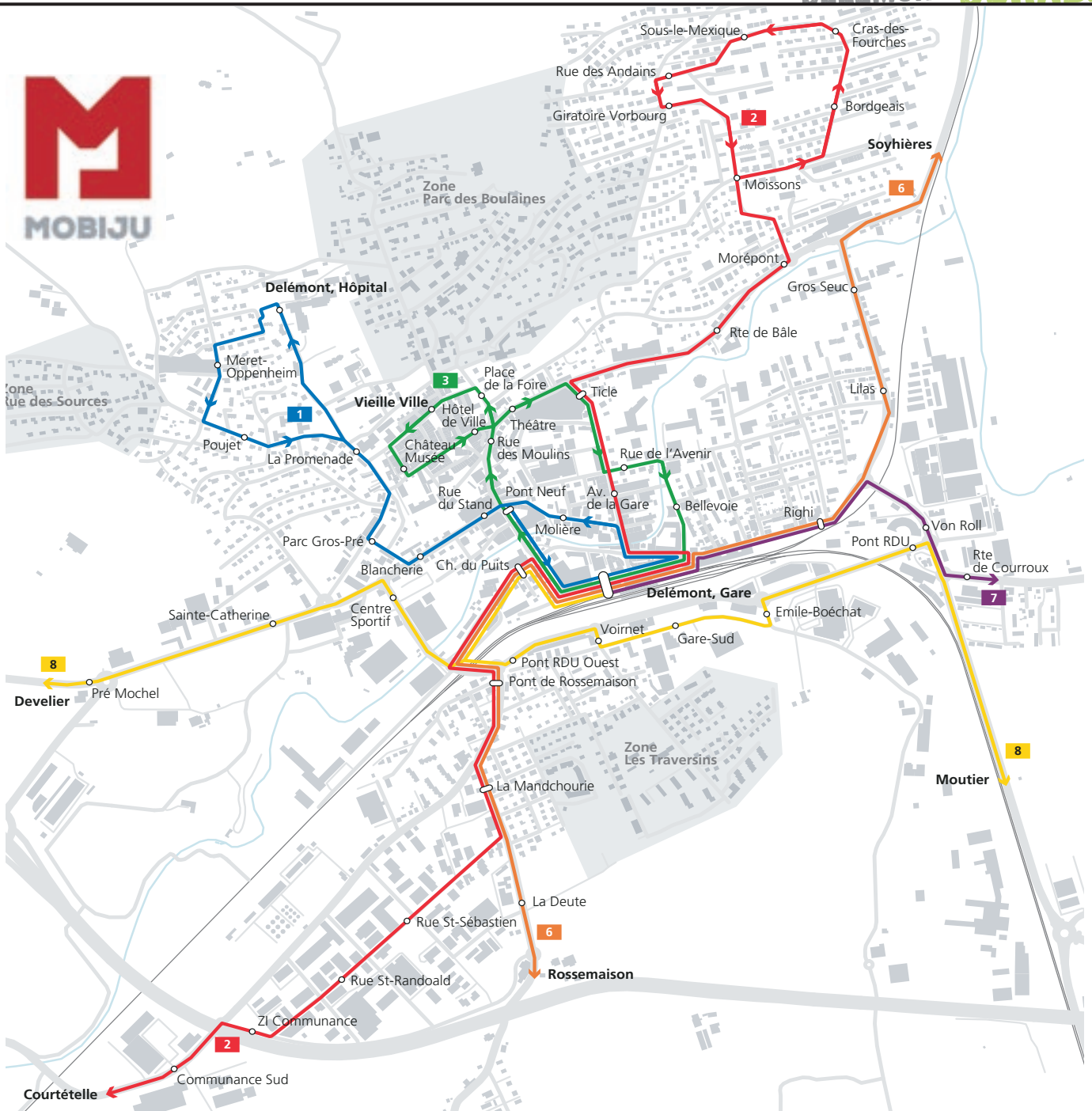
Le service de bus sur appel en ville de Delémont, cher aux autorités communales, assure la desserte des quartiers non desservis par les lignes régulières. Au vu des nouveaux tracés des lignes urbaines et régionales, les zones d'exclusion ont été quelque peu modifiées. Il convient de se renseigner sur www.mobiju.ch ou sur le site de la Ville de Delémont pour en connaître les contours. A noter que les personnes âgées et à mobilité réduite peuvent bénéficier du PubliCar sans restriction, quel que soit leur lieu d'habitation et la destination souhaitée.

Les courses doivent être préalablement réservées par téléphone au numéro :

0800 000 274



Photo: Pomzed



Une navette « Gare-Vieille Ville » qui rapproche le haut et le bas de la ville

Depuis le lundi 13 décembre, **une nouvelle ligne, la numéro 3**, circule en ville de Delémont. Elle relie le quartier de la gare à la Vieille Ville de 7h30 à 18h du lundi au samedi, à raison d'un passage toutes les 15 minutes. Elle fonctionne selon un système de boucle en continu. Les déplacements seront gratuits jusqu'à fin janvier 2022. Ensuite, un tarif très attractif sera proposé : 1 franc par voyage valable 1 heure (0.50 franc demi-tarif) et 2 francs la journée (1 franc demi-tarif).

Autre particularité de la navette : à terme, elle sera exploitée par un bus électrique. D'une capacité de 20 places, avec un plancher surbaissé permettant son accès aux personnes âgées et à mobilité

réduite, le bus accuse malheureusement du retard dans sa livraison et ne pourra être mis en service qu'à partir du mois de février 2022. Dans l'intervalle, c'est un bus à motorisation traditionnelle qui circulera sur cette ligne. L'utilisation d'un bus électrique s'inscrit dans la volonté des autorités, communales et cantonales, de tendre à la décarbonation du parc de véhicules des transports publics jurassiens.

De nouveaux parcours des lignes régionales

LA LIGNE 8 Moutier / Rebeuvelier – Courrendlin – Delémont – Develier – Bourrignon adopte un nouveau tracé, plus direct, en ville de Delémont. En direction de Develier, la ligne passe par le pont de la RDU puis par la route de Porrentruy. Deux nouveaux arrêts ont

été aménagés. L'un, dénommé « Centre Sportif », se situe à la hauteur du parking de la piscine, et l'autre, « Sainte-Catherine », à hauteur du quartier de la Golatte (dans le sens « entrée en ville de Delémont »).

LA LIGNE 6 Châtillon – Delémont – Soyhières – Pleigne / Roggenburg a aussi vu son parcours changer : elle passe dorénavant par la route de Moutier et la rue Auguste-Quiquerez. La ligne dessert ainsi les trois arrêts suivants : « Righi », « Lilas » et « Gros-Seuc ». Ce dernier, placé à la hauteur de l'écoquartier, est un nouvel arrêt.

Les horaires complets et autres informations détaillées relatives au réseau de bus jurassien sont disponibles sur

www.mobiju.ch